VEVEYSE 2030

Information aux législatifs

Point de situation sur la démarche, les groupes de travail et les prochaines étapes

Pourquoi cette réflexion ?

01

Une région vécue au quotidien

Écoles, mobilité, loisirs et équipements dépassent déjà les frontières communales.

02

Des défis partagés

Investissements, évolution démographique, aménagement et qualité des prestations.

03

Des collaborations à coordonner

Plusieurs instances, budgets et procédures interviennent dans les projets régionaux.

Question étudiée : une autre organisation pourrait-elle répondre à ces enjeux ?

Du diagnostic à l'étude d'une fusion

2025

Étude de faisabilité

Analyse des options de gouvernance et des structures existantes.

JANVIER 2026

Décision de poursuivre l'étude

Examen approfondi du scénario d'une fusion à neuf communes.

FÉV. – JUIL. 2026

État de situation

Collecte des données sur les communes et les associations.

Où en sommes-nous actuellement ?

ÉTAPE TERMINÉE

État de situation

Une base commune de données : prestations, ressources, finances, infrastructures et organisation.

ÉTAPE EN COURS

Concept de fusion

Comparer les pratiques et examiner les possibilités, contraintes et effets d'une éventuelle commune unique.

Objectif annoncé : disposer d'un concept d'ici fin 2026.

Newsletter de septembre 2026

PREMIÈRE ÉDITION

Informer les communes

Une newsletter destinée à partager l'avancement de Veveyse 2030 avec les autorités et les personnes concernées.

LES INFORMATIONS CLÉS

Où en est le projet ?

Étude de faisabilité et état de situation réalisés ; concept de fusion en préparation ; six groupes de travail mobilisés.

Prochaine étape annoncée : consultation de la population et des législatifs en 2027.

Six groupes de travail thématiques

TECHNIQUE

Infrastructures, équipements et prestations techniques

ADMINISTRATION

Organisation, ressources et processus

FINANCES

Budgets, ressources, fiscalité et investissements

ÉDUCATION, SANTÉ ET LOISIRS

Prestations et coordination des services

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Aménagement et développement du territoire

CoPil

Identité locale et conduite politique

Que font concrètement les groupes de travail ?

1. COMPARER

Mettre en regard les données et pratiques des neuf communes.

2. IDENTIFIER

Repérer les enjeux, les contraintes et les points à approfondir.

3. CONTRIBUER

Alimenter le concept de fusion et les analyses destinées aux autorités.

À ce stade, les choix d'organisation et les effets d'une fusion ne sont pas arrêtés.

Informer et consulter la population

Une information régulière

Site internet dédié et communications aux communes.

Un sondage prévu

Une consultation de la population et des législatifs est prévue en février-avril 2027 pour recueillir avis et préoccupations.

Le sondage est une consultation : il ne constitue pas une votation sur la fusion.

Les prochaines étapes

FIN 2026

Finalisation du concept de fusion

Les groupes de travail terminent leurs analyses. Le mandataire Compas rassemble les résultats dans un rapport présentant les implications d'une éventuelle fusion des neuf communes.

FEVRIER– AVRIL 2027

Consultation de la population et des législatifs

La population et les membres des législatifs sont invités à donner leur avis sur le projet et sur l'opportunité de poursuivre la démarche de fusion.

Printemps 2027

Décision des autorités communales

Les exécutifs examinent les résultats des consultations et déterminent s'ils souhaitent poursuivre le processus vers une fusion.

SI POURSUITE

Élaboration du projet détaillé de fusion

Si poursuite, travaux approfondis : convention de fusion, organisation de la future entité, aspects financiers et prestations à la population. Votation populaire en 2029 et si positif, entrée en vigueur au 1.1.2031

Calendrier indicatif, sous réserve des décisions des autorités.

Questions et échanges

Vos questions et observations

Un temps d'échange sur la démarche, les travaux en cours et les prochaines étapes.

Où s'informer : Newsletter Veveyse 2030, site internet dédié et communications des communes.